

Acte Certifié exécutoire

Envoi : 12/09/2011

Réception par le Prefet : 12/09/2011

Publication : 16/09/2011



Pour le Président du Conseil Général  
et par délégation  
Ludovic LIONS  
Chef du Service Administratif de  
l'Assemblée

# Conseil Général Haut-Rhin

## Extrait des délibérations de la Commission Permanente

N° CP-2011-8-7-2

Séance du vendredi 9 septembre 2011

### **DESIGNATION DU REPRESENTANT DU CONSEIL GENERAL AU SEIN DE LA NOUVELLE ASSOCIATION ARTS ET LUMIERES EN ALSACE**

La Commission Permanente du Conseil Général,

- VU l'article L 3211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif aux compétences de la Commission Permanente,
- VU la délibération du Conseil Général N° CG-2011-2-1-11 du 14 avril 2011 relative aux missions confiées à titre permanent à Mme et MM. les Conseillers Généraux,
- VU le rapport du Président du Conseil Général

APRES EN AVOIR DELIBERE

- ❖ Désigne Mme Brigitte KLINKERT pour représenter le Conseil Général au sein de la nouvelle Association ARTS ET LUMIERES EN ALSACE créée suite à la fusion-absorption de l'association Noël en Alsace par l'association Voix et Route Romane.

LE PRESIDENT

Charles BUTTNER

Adopté  
voix contre  
abstentions